

Le Travailleur Réunionnais

Organe de la Confédération Générale du Travail de la Réunion



Mai 2009

Numéro 44



**pour que la nature
reste pure...**

**...restons à l'écoute
de demain**




**les 30 ans
100.000
CHAUSSURES
new generation**

Saint-Benoît
5, rue Pompidou / 0262 50 42 12

Saint-André
237, Av. de la France / 0262 46 06 42
57, centre commercial / 0262 46 01 87
C. Clal La Cocoterie / 0262 46 33 39

Saint-Denis
Angle rues J. Chatel et Mal Leclerc / 0262 21 10 34
153, rue Mal Leclerc / 0262 41 21 65
11, Bd de l'océan / 0262 41 62 78
Immeuble Salade - Chaudron / 0262 28 17 23
C. Clal Carrefour Ste Clotilde / 0262 28 83 92

Le Port
32, rue Jeanne D'Arc / 0262 42 09 10

Saint-Paul
Rue Marius & Ary Leblond / 0262 22 52 44
Le Triangle - Savanna / 0262 45 65 00

Saint-Louis
123, Avenue Principale / 0262 28 15 18

Saint-Pierre
32, rue Bons Enfants / 0262 35 17 95
Angle rues F. de Maity et Bons Enfants / 0262 25 17 34

Tampon
1, rue Santa Ganga / 0262 27 46 47

Saint-Joseph
221, rue Raphaël Gabet / 0262 58 25 79



www.krys.fr
La plus belle façon de voir.



- **Garanties** Qualité
- **Garantie** Entretien
- **Garantie** Adaptation

97400 Saint Denis :	157, rue Jean Chatel	0262 90 47 47
97420 Le Port :	7, Bd. Verdun Bât. A Les Bougainvilliers	0262 44 63 63
97460 Saint Paul :	50, rue du Kovil (savannah)	0262 45 04 40
97440 Saint André :	ZAC la Cocoterie 2, ch. Lefaguyes	0262 50 10 10
97430 Le Tampon :	197, rue Hubert Delisle	0262 96 88 88
97450 Saint Louis :	12, rue de l'Eglise	0262 38 68 68



LA CGTR REMPORTE UNE GRANDE VICTOIRE MALGRÉ UNE FAIBLE PARTICIPATION



Il est à regretter la faiblesse de la participation qui accuse un recul de 6 points, puisque, elle passe en 2002 de 27,35 % à 21,32 % en 2008.

Les raisons de cette faiblesse et de ce recul de la participation sont principalement l'absence de véritable organisation de la part des pouvoirs publics. La médiatisation et l'information nécessaires des enjeux se sont heurtées à l'absence de volontarisme du gouvernement.

La commission de propagande s'est réunie bien en retard.

Le vote par correspondance n'a pas facilité les choses dans la mesure où, manifestement beaucoup de ceux-ci ont été annulés.

La responsabilité du patronat est aussi engagée dans la mesure où plusieurs non-inscriptions ont été enregistrées malgré l'inscription automatique via les DADS. De plus, certaines inscriptions ont été mal faites, les sections auxquelles étaient rattachés les salariés n'étaient pas les bonnes.

Par ailleurs, les lieux de vote étaient, trop souvent, fortement éloignés des lieux de travail.

Un certain nombre de données nous ont été remontées sur les difficultés voire l'impossibilité pour certains salariés de TPE de voter du fait des fortes réticences de leurs employeurs.

Les panneaux d'affichages ont été souvent mis à disposition avec beaucoup de retard et, sur ce point, un certain nombre de mairies n'a pas joué le jeu.

Le recul de la participation s'est vérifié par la mise en parallèle de la croissance des inscrits (66,18 %) et de celle des votants (29,52 %).

Les premières mesures que nous pouvons entreprendre seraient de faire voter les électeurs dans leurs entreprises, sous réserve de la confidentialité des votes. Les taux de participation lors des élections professionnelles avoisinent les 50 à 60 %. La faible participation aux élections prud'homales ne signifie donc pas une désinfection des électeurs vis-à-vis des organisations syndicales.

Le recul de la participation a été plus fort au niveau du

conseil de prud'homme Nord puisqu'il passe de 29,16 % à 22,08 %, que celui du conseil de prud'homme Sud qui passe lui de 23,49 % à 19,82 %.

La CGTR améliore son score par rapport à 2002 puisqu'elle passe de 40,53 % de suffrage exprimé à 42,27 %. Il s'agit là d'une grande victoire dans la mesure où notre objectif initial était de conserver notre place. Or, nous faisons mieux, nous progressons en terme de suffrages exprimés !

La CGTR augmente son nombre de voix de 3 656 (elle passe de 10378 voix à 14034 voix). Les suffrages de notre organisation progressent de 35,22 %, c'est la plus forte progression de toutes les organisations syndicales.

La CGTR conserve sa première place dans Industrie, Commerce, Activités Diverses. Elle reste deuxième dans Agriculture et troisième dans Encadrement. Mais elle progresse dans cette dernière de plus de 5 points.

La CGTR creuse l'écart avec la deuxième organisation syndicale la CFDT qui, elle, enregistre 28,34 % de suffrages.

Le léger recul de la CGTR dans le conseil prud'homal du Sud (de 41,15 % à 40,09 %) est largement compensé par le résultat positif du conseil prud'homal du Nord où la CGTR passe de 40,5 % à 42,90 %.

Les raisons de la victoire de la CGTR renvoient à celles qui avaient déjà été avancées lors du scrutin de 2002.

Il s'agit d'un syndicat combatif, avec un véritable travail de proximité, « une force militante » comme nous l'avions dit en 2002 qui occupe le terrain et bat la campagne en direction des entreprises et notamment des petites entreprises.

La CGTR sait allier la négociation, la proposition et la mobilisation. Sa stratégie, sa ligne apparaît relativement claire et son intransigeance au regard de la défense des salariés est récompensée à juste titre.

Pour ce qui concerne la CFDT, notons une progression de celle-ci à la Réunion contrairement au national où nous semble-t-il elle pâtit d'un recentrage indéfini qui passe par 1995 (approbation de la loi JUPPE), 2003 (réforme des retraites) et qui continue aujourd'hui avec la signature de la réforme de l'indemnisation chômage et de la loi de modernisation du marché du travail qui portent de graves coups aux salariés en emploi ou demandeurs d'emploi.

Le « syndrome de la signature à tout prix » de cette organisation syndicale ne semble manifestement pas porter ses fruits.

Résultats



ÉLECTIONS PRUD'HOMALES DU 3 DÉCEMBRE 2008 RÉSULTATS DE LA CGT

La CGT reste à la première place et, avec 33,8% des suffrages exprimés, voit, pour la première fois depuis la création du scrutin en 1979, son score progresser (+1,6 point).

La CFE-CGC récupère à la CFDT la première place dans la section encadrement. La participation baisse à nouveau, au niveau historiquement bas de 25,66 % (32,35 % en 2002), malgré un élargissement des modalités de vote avec la généralisation du vote par correspondance et l'expérimentation à Paris du vote électronique. Au total, 25,5 % des salariés et 31,25 % des employeurs ont participé au vote,

Le nombre de votants est pourtant de 4,7 millions (contre 5 617 630 en 2002).

TOUTES SECTIONS

Pour les salariés:

CGT: 33,8% (rappel 2002: 32,2%)
CFDT: 22,1% (rappel 2002: 25,1%)
FO: 15,9% (rappel 2002: 18,2%)
CFTC: 8,9% (rappel 2002: 9,6%)
CFE-CGC: 8,2% (rappel 2002: 7%)
Unsa: 6,2% (rappel 2002: 5%)
Solidaires: 3,8% (rappel 2002: 1,31%)
Divers: 1% (rappel 2002: 1,1%)

Pour les employeurs:

UDE: 72.1% (rappel 2002 : 80%)
AEES: 19% (rappel 2002 : 11,3%)
Divers: 8,9% (rappel 2002 : 4,3%)

SIÈGES TOUTES SECTIONS CONFONDUES

Côté salariés, la CGT a obtenu 2798 sièges de conseillers prud'homaux, la CFDT 1776, FO 1130, la CFTC 378, la CFE-CGC 615, l'Unsa 239 et l'Union syndicale Solidaires 88. Pour les employeurs, l'UDE a 6156 sièges, l'AEES 455; 472 sièges se répartissent entre diverses autres listes patronales.

SECTION ENCADREMENT

Pour les salariés:

CGT: 16.8% (rappel 2002: 15,8%)
CFDT: 20,23% (rappel 2002: 28,6%)
FO: 9.3% (rappel 2002: 9,5%)
CFTC: 10.6% (rappel 2002: 11,4%)
CFE-CGC: 27.8 % (rappel 2002: 22,8 %)
Unsa: 7.4% (rappel 2002: 8,1%)
Solidaires: 2.8%
Divers: 2.3% (rappel 2002 : 1,8%)

Pour les employeurs:

UDE: 95.2% (rappel 2002: 95,2%)
AEES: 1.6% (rappel 2002: 0,3%)
Divers: 1.8% (rappel 2002: 3,3%)

AIR LIQUIDE Réunion

Gaz médicaments
Gaz dispositifs médicaux
Réseaux fluides médicaux : CE
Matériels médico-chirurgicaux
Stérilisation : Autoclaves
Matériels blocs opératoires

Matériels oxygénothérapie
Services assistance maintenance
Gaz industriels agro-alimentaires
Gaz de laboratoires
Gaz spéciaux industriels réfrigérant et de soudage

0262 42 79 80
Service Médical gaz : 0262 42 79 86
8, rue Charles Darwin ZAC 2000 97829 Le Port cedex - Fax : 0262 43 56 53

45, rue Ruisseau des Noirs
97400 SAINT DENIS
electrofroidsanitaire@wanadoo.fr
Tél: 02.62.20.29.92
Fax: 02.62.20.46.64

Electro-Froid Sanitaire

SALAN *égypte - maison sainte*
GSI les entreprises sociales pour l'habitat

Tél : 0262 40 10 10
Rue Bois de Néfles, BP 700
97477 Saint-Denis

Construction
de logements
sociaux et
intermédiaires
en locatif
et accession.

**Les femmes
et les hommes
sont la grande force
de Ravate.**

• St-Denis centre ville • St-Denis Buton
• St-André • St-Pierre
• St-Paul Savannal • Le Port

Ravate



SECTION INDUSTRIE

Pour les salariés:

CGT: 41,8% (rappel 2002: 39,6%)
 CFDT: 20,7% (rappel 2002: 23,5%)
 FO: 17,6% (rappel 2002: 19,6%)
 CFTC: 7,8% (rappel 2002: 8,3%)
 CFE-CG : 5,2% (rappel 2002: 4,7%)
 Unsa: 3,8% (rappel 2002: 2,5%)
 Solidaires: 1,9%
 Divers: 1,2% (rappel 2002: 0,9 %)

Pour les employeurs :

UDE: 94,3% (rappel 2002: 92,3%)
 Divers: 5,7% (rappel 2002: 4,4%)

SECTION COMMERCE

Pour les salariés:

CGT: 34,9% (rappel 2002: 33,1%)
 CFDT: 20,6% (rappel 2002: 23,6%)
 FO: 17,1% (rappel 200 : 20,3%)
 CFTC: 9,1% (rappel 2002: 10%)
 CFE-CGC: 5,1% (rappel 2002: 4,5%)
 Unsa: 6,7% (rappel 2002: 5,2%)
 Solidaires: 4,9%
 Divers: 1,5% (rappel 2002 : 0,8%)

Pour les employeurs:

UDE: 90,9% (rappel 2002: 89,2%)
 Divers: 9,1% (rappel 2002: 4,6%)

SECTION AGRICULTURE

Pour les salariés:

CGT: 26,8% (rappel 2002: 24,4%)
 CFDT: 28,3% (rappel 2002: 31,5%)
 FO: 16,2% (rappel 2002: 17,7%)
 CFTC: 6,9% (rappel 2002: 7,6%)



CFE-CGC: 7,7% (rappel 2002: 2 05,6%)
 Unsa: 9,3% (rappel 2002: 8,9%)
 Solidaires: 4%
 Divers: 0,9% (rappel 2002: 0,8%)

Pour les employeurs:

UDE: 92,5% (rappel 2002: 90,3%)
 Divers: 7,5% (rappel 2002: 3,2%)

SECTION ACTIVITÉS DIVERSES

Pour les salariés:

CGT: 32,9% (rappel 2002: 30,7%)
 CFDT: 23,2% (rappel 2002: 26,1%)
 FO: 15,7% (rappel 2002: 19%)
 CFTC: 8,8% (rappel 2002: 10,3%)
 CFE-CGC: 5% (rappel 2002: 4%)
 Unsa: 7,6% (rappel 2002: 6%)
 Solidaires: 5,5%
 Divers: 1,3% (rappel 2002: 1,2%)

Pour les employeurs :

UDE: 54,6% (rappel 2002: 66,1%)
 AEES: 34,4% (rappel 2002: 24,9%)
 Divers: 11% (rappel 2002: 11%)

menuiseries - fermetures - cloisons



12, rue Lislet Geoffroy

Z.I du Chaudron - 97490 SAINTE CLOTILDE

Tél. 0262 92 55 90 - Fax : 0262 95 55 91



NOTE D'ANALYSE DES ÉLECTIONS PRUD'HOMALES DE 2008

Les résultats des élections prud'homales, marqués par une progression de la CGT, modifient le paysage syndical. En creusant l'écart avec la seconde organisation syndicale, désormais de 12 points, la CGT s'affirme comme une force d'attraction et de rassemblement du salariat. Certes, la forte baisse de la participation, que certains brandissent pour ôter toute signification au scrutin, constitue un sujet de préoccupation mais cela n'enlève rien au score de la CGT, qui aurait été selon toute vraisemblance confirmé, voire amplifié, avec une participation plus importante. La présente note revient en détail sur l'analyse de la participation du vote en faveur de chacune des organisations et tire des conclusions sur le paysage syndical, les questions unitaires et des enseignements sur la stratégie et la démarche de la CGT dans la perspective du 49ème Congrès confédéral.

L'ANALYSE DE LA PARTICIPATION

Les obstacles objectifs à la participation

Le système d'inscriptions automatiques qui a fait croître de 2,5 millions le nombre de salariés inscrits, en majorité des PME et TPE ou le syndicalisme est faiblement implanté, a modifié sensiblement le périmètre électoral depuis 2002.

La responsabilité des employeurs et des pouvoirs publics est importante dans le recul de participation. Pour beaucoup de salariés, vote et inscriptions se sont apparentés à un vrai parcours du combattant.

Des irrégularités et des dysfonctionnements ont été massivement constatés. Cela nous a conduit à interpeller le ministre du travail. La mise en place d'une commission pour dresser un constat officiel et contradictoire est nécessaire.

L'absence totale de couverture médiatique au niveau national,

n'aura pas non plus permis de donner à ce scrutin toute son importance. Elle est en rapport avec la place reconnue aux organisations syndicales.

Le lien entre la participation et vote CGT

Au vu des résultats, il se confirme que la participation et le vote CGT ont été particulièrement élevés dans deux types de situations :

1 - Dans les entreprises industrielles où nous sommes implantés.

2 - Dans les secteurs et zones sur lesquelles nous avons engagé, depuis le plan national de syndicalisation, un travail de développement et de structuration.

A l'inverse, la mobilisation de l'électorat a été plus difficile, dans deux cas de figure :

1 - Vers tout le salariat isolé dans des petites entreprises ou/et touché par la précarité.

Il faut également souligner le fait qu'un très grand nombre d'intérimaires n'ont pas été inscrits sur les listes électorales ;

ENTREPRISE P.MICHEL

**TOUS TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT
ET D'AGRANDISSEMENT**

Gros-Cœuvre - Génie Civil
Peinture et ravalement
Maconnerie et Carrelage
Étanchéité de façades
Menuiserie

11, Av Roland Garros - 97438 SAINTE-MARIE
tél : 02 62 53 65 88 - fax : 02 62 53 79 14



**SERVICE INTERENTREPRISES DE
SANTÉ AU TRAVAIL DU BATIMENT &
INTERPROFESSIONNEL**
S.I.S.T.B.I.

Angle des Rues du Pont & de la Boulangerie
B. P. 946 - 97478 SAINT DENIS CEDEX
Tél. : 02.62.90.18.10 - Télécopie : 02.62.30.12.66
E-mail : sistbi@sistbi.com - Site Web : www.sistbi.re
Siret : 316 139 260 00012 - APE : 8621Z

Centres médicaux :

• **SAINT-DENIS**
Immeuble Paille en Queue
31, rue Jacob Tél : 0262 21.06.92 Fax : 02.62.21.31.40

• **LE PORT**
28, bd de Verdun Tél : 0262 42.04.10 Fax : 02.62 43.69.83

• **SAINT-PIERRE**
2, rue René Dufestin
Boulevard Bank Tél : 0262 25.07.43 Fax : 02.62 35.12.63

Clos Tesson / Saint-Denis

Partenaire
DE VOTRE DÉVELOPPEMENT

Téléphone
0262 90 21 00

SODIAC



2 - Des secteurs où nous sommes bien organisés, où le CGT est influent dans l'entreprise mais où nous ne sommes pas parvenus à faire mesurer l'enjeu de ces élections prud'homales en rapport avec la situation revendicative dans l'entreprise et à niveau plus général.

Sur la campagne d'une manière plus générale, on peut mesurer que même si l'investissement militant a été fort, notamment autour de nos structures UL, la mobilisation collective organisée dans les syndicats a été beaucoup plus difficile.

Cela s'est particulièrement senti dans la phase de collecte des candidatures et dans la période du vote par correspondance.

L'augmentation de la participation est donc favorable à la CGT.

Le vote CGT

Le vote CGT est pour la première fois depuis 1979 en progression de 1n85 à 34 %. Ceci constitue donc une inversion de tendance historique. Cette progression est d'autant plus remarquable que les deux autres confédérations en deuxième et troisième positions (celles classifiées « grandes confédérations ») reculent de façon significative de 3,4 % pour la Cfdt et de 2,3 % pour FO, tandis que les organisations « émergentes » au niveau interprofessionnel (Unsa et Sud) enregistrent des progrès mais restent très en deçà de leurs ambitions.

Le vote par sections

La progression de la CGT se concrétise dans toutes les sections :

- * Section Industrie + 2,35 %
- * Section commerce + 1,81 %
- * Section encadrement + 1,09 %
- * Section Agriculture + 2,42 %
- * Section Activités Diverses + 2,24%

Le score réalisé par la CGT dans la Section Industrie (41,88 %) lui permet de se situer au-dessus du score de 1922 (41,31 %). Par ailleurs, dans cette section, c'est la CGT qui réalise la plus forte pro-

gression.

Le score dans la Section Commerce nous place également au-dessus du score de 1992 (32,51 %). Le score dans la Section Encadrement est le meilleur depuis l'origine des prud'homales malgré le transfert d'un certain nombre d'agents de maîtrise dans d'autres sections.

Le score dans la Section Agriculture est le meilleur depuis 1982. par ailleurs, c'est la CGT qui réalise la plus forte progression dans cette section.

Le score de la Section Activités di-



verses est le meilleur depuis 1982. cette progression dans toutes les sections marque le fait que les évolutions de la démarche de la CGT sont perçues positivement dans toutes les catégories de salariés.

Le vote par département et régions

La CGT progresse dans 75 départements (dont 11 départements où le progrès est supérieur à 5 % et régresse dans 21 départements (dont 10 de moins de 1 %). La CGT passe en tête devant la Cfdt dans onze départements et est désormais en tête dans 85 départements et se situe en

deuxième position dans onze départements.

Le vote par région marque un progrès général de la CGT sauf dans la Région Centre (- 0,8 %), en Ile de France (- 0,3 %) et dans le Limousin.

Ainsi, l'assise territoriale est extrêmement solide puisque la CGT est en tête dans 18 régions sur 21. De même, la progression CGT est réelle dans 18 des 21 régions. La comparaison du vote pour les élections des comités d'entreprises 2005 - 2006.

En dehors des élections

prud'homales, seule la comptabilisation du résultat des élections pour les CE effectuée par l'Administration permet d'avoir un élément de repère sur la représentativité des syndicats.

Mais cela ne repose que sur 5 475 000 inscrits, soit trois fois moins que les prud'homales. La CGT a recueilli 22,9 % lors de cette série électorale, soit environ 800 000 voix.

Le rapport entre voix aux prud'homales et voix aux élections CE 2005-2006 est de 1,96 soit quasiment de 2.

Cela signifie que parmi les électeurs des prud'homales qui ne votent pas pour les CE (notam-





Ravate Professionnel

toutenun

**bois
matériaux
outillage
électricité
quincaillerie
sanitaire**



Le Port > Z.I. N°1, 10 rue Stevenson
St Pierre > Z.I. N°3, ZAC Mon repos

Tel: 0262 42 49 49

→ ment les entreprises de moins de 50 salariés), la CGT recueille au moins autant de voix que dans les entreprises recensées par l'Administration au titre des CE 2005-2006. cela signifie aussi que cela augmente sensiblement le score de la CGT, confirmant que les électeurs des petites entreprises placent la CGT très largement en tête du Scrutin.

Le sens du vote CGT

Les données chiffrées marquent que ce vote s'inscrit dans une tendance de fond. Les progrès sont bien répartis dans toutes les sections et sur le territoire. Le contenu et le style de campagne, fondés sur un déploiement au plus près des salariés, ont permis de dynamiser la campagne, de montrer en pratique une CGT comme force aux côtés des salariés et d'être à l'écoute des souffrances des salariés et de leurs attentes vis-à-vis du syndicalisme.

Elles traduisent un impact de la CGT important dans les entreprises où la CGT est traditionnellement peu ou pas implantée.

Il s'agit donc d'un vote qui ne peut pas s'analyser comme résultant avant tout de la qualité de nos candidats, ceux-ci étant généralement peu connus au-

delà de leur propre entreprise.

C'est l'image de la CGT et son positionnement qui sont à l'évidence à la source du succès des listes CGT. Certains avancent qu'il s'agirait d'un simple vote contestataire (un vote anti Sarkozy) ou encore l'expression d'une souffrance sociale face à la crise.

Si l'on ne peut pas écarter que le vote s'inscrit dans une situation de crise où la contestation des choix politiques est une dimension possible, remarquons que la CGC et l'Unsa progressent sans que l'on puisse l'imputer au fait que ces organisations soient particulièrement contestataires.

L'argument relatif à la souffrance sociale peut être rejeté au regard de l'histoire : la CGT a fortement régressé dans des périodes où la souffrance sociale et la remise en cause des acquis sociaux étaient rudes mais où il y avait eu perte d'adéquation entre le salariat et ce que portait la CGT.

La question que posait cette élection était précisément de savoir si, après les profondes transformations de sa démarche revendicative articulant mieux contestation, proposition et négociation, la CGT pouvait apparaître comme porteuse d'espoir pour un plus grand nombre de salariés.

Lors des élections de 2002, ces transformations étaient déjà engagées. La CGT avait progressé dans les sections Agriculture (+0,13 %), Activités Diverses (+0,44%), et Commerce (+ 0,33 %), tout en restant quasi stable dans la Section Encadrement -- 0,45 %) mais elle continuait de reculer dans la Section Industrie (-1,18 %).

Or, la question posée dans la période de forte remise en cause de l'industrie en France, secteur d'implantation historique de la CGT, était celle de savoir si la CGT pourrait se redéployer dans le nouveau salariat des services et du commerce, dans les nouvelles catégories professionnelles de salariés en émergence.

Le résultat de 2008 confirme la capacité de la CGT à amorcer un nouvel élan de son audience sur la base de son redéploiement sur l'ensemble des secteurs professionnels et catégories socio professionnelles.

Le vote Cfdt

La Cfdt, avec 996 616 voix (21,92 %) perd 303 298 voix et 3,37 %. Elle régresse dans toutes les sections et dans 91 départements. La perte de sa première place dans l'encadrement est certainement le signe le plus significatif des modifications intervenues lors de ce scrutin. Ces résultats montrent un tassement général qui dépasse largement les périmètres de départ de syndiqués, dus à la réforme des retraites en 2003.

Les scores dans certains départements et secteurs, comme la Haute Loire, l'industrie dans le Languedoc Roussillon ou encore la Loire Atlantique, montrent que les salariés n'ont pas validé la stratégie de la Cfdt, basée sur l'accord et le compromis à tout prix. La faible mobilisation du corps militant Cfdt pour



mener campagne atteste d'une difficulté à défendre les positions Cfdt.

Malgré ses discours de la dernière période, la Cfdt a du mal à faire accepter sa démarche et apparaît de moins en moins comme le syndicat moderne et raisonnable qu'elle a incarné dans les années 80/90. C'est notamment vrai parmi les personnels de l'encadrement. Elle reste la deuxième organisation mais l'écart se creuse avec la CGT. En 2002, la CGT précédait la Cfdt de 7 %. En 2008, cet écart est de 12 %.

stratégie à géométrie variable envers le patronat et le gouvernement a échoué.

FO fait son plus faible score depuis 1979 et chute régulièrement depuis 1987 (20,50 %).

Le vote Cftc

La Cftc avec 396 652 voix perd 103 413 voix (8,72 %) et 1 %. Elle chute dans toutes les sections. Comme le dit son Président, elle conserve son « noyau dur ». Elle est bien loin des 15 %.

Pour la Cftc, c'est également l'échec de stratégie de division et d'attaque contre la CGT. C'est une

modestement, doit nous interroger. Il y a un effet mécanique du fait du transfert massif de certaines catégories de la Section encadrement vers les autres sections.

Mais cela ne montre-t-il pas une progression des exigences de reconnaissance d'identité professionnelle, voire une montée des revendications catégorielles, voire corporatistes, dans certaines parties du salariat ?

Le vote Unsa

L'Unsa avec 291 198 voix (6,51 %) progresse de 35 198 voix et 1,27 %. Cette progression est en partie due à l'augmentation de sections et conseils où elle présentait des candidats. L'Unsa progresse dans 4 sections et recule légèrement dans l'encadrement. Notons également que dans 63 départements, son score est en dessous. Dans 23 départements elle est en dessous de 5 %. Si ce résultat montre un certain ancrage dans le secteur privé, il lui reste beaucoup à faire pour apparaître comme une véritable Confédération. D'ailleurs, dans ses premiers commentaires, l'Unsa ne parle plus de cette question mais additionne ses résultats avec la CGC pour se positionner comme la quatrième organisation, voire la troisième.

Le vote Solidaires

Solidaires, avec 175 721 voix (3,86 %) progresse de 95 915 voix et de 2,31 %. Alors que cette organisation présentait des candidats dans trois fois plus de conseils, elle double à peine ses voix. De plus, lorsque l'on examine les résultats sur les conseils dans lesquels Solidaires présentait des candidats en 2002, on remarque une très légère progression (un peu moins de 0,5 %).

Les enseignements sur le paysage syndical, les questions unitaires, la syndicalisation

Il y a désormais 12 points d'écart entre la première (CGT) et la seconde (Cfdt). Nous sommes pre-



Le vote FO

FO avec 725 710 voix (15,96 %) perd 215 252 voix et 2,34 %. FO régresse dans toutes les sections et dans 86 départements. Elle maintient sa troisième position mais à moins de la moitié des voix de la CGT et 18 % derrière notre organisation (14 % en 2002).

Comme pour la Cfdt, sa baisse sur ma majorité du territoire n'est pas un simple incident de parcours. FO avait misé sur une campagne virulente, parfois haineuse, contre la CGT et la Cfdt mais ciblant particulièrement la CGT. Cette tentative qui cherchait à masquer sa

forme de contestation, voire de condamnation, par ses sympathisants de l'alliance de façade et contre nature avec FO.

Le vote Cgc

La CGC avec 376 704 voix (8,28 %) gagne 15 839 voix. Elle progresse de 1,27 % et dans toutes les sections. C'est la seule Confédération qui progresse en voix et en pourcentage. L'essentiel de cette progression s'effectue dans l'encadrement où elle reprend la première place au détriment de la Cfdt qui l'avait acquise en 1997. Le fait qu'elle progresse, même

Analyse



→ mière organisation dans 85 départements, dont certains étaient des bastions historiques de la Cfdt.

Loin d'être conjoncturelles, ces évolutions recouvrent une dimension profonde et durable. On l'a vu au travers des dernières élections professionnelles, avec comme caractéristiques communes un progrès CGT sensible (territoriaux services publics, enseignants filiales Energie... ou retraités cheminots).

C'est le fruit d'un travail de longue haleine, pour faire vivre un syndicalisme de conquête, plaçant les besoins au cœur de l'économie et articulant mobilisations, propositions et démocratie pour arracher des résultats concrets.

Confiants, à l'appui d'un résultat qui motionne le syndicalisme CGT, nous n'en demeurons pas moins conscients des responsabilités qui sont les nôtres, notamment pour rassembler le syndicalisme.

Nous considérons que la confiance témoignée par les salariés, est aussi un soutien pour persévérer dans la construction de mobilisation unitaires.

La perspective désormais acquise de la journée d'action unitaire du 29 janvier à l'appel des 8 organisations, vient apporter sa pierre quant à l'impact des élections prud'homale et les attentes qu'elles traduisent. On peut es-

timer que sur ce champ électoral des prud'homales qui ne comprend ni les fonctionnaires ni les retraités, le nombre de syndiqués CGT se situe autour de 450 000. ainsi le nombre de voix obtenues par la CGT se situe autour de 3 fois le nombre de syndiqués. Par parenthèse, ce chiffre tombe à 1,5 pour la Cfdt et à moins de 1 pour FO.

Il y a là un point de repère majeure pour nos futures campagnes de syndicalisation qu'il nous faudra aussi nourrir d'une analyse plus fouillée au niveau territorial afin de détecter mes potentialités de syndicalisation, y compris dans les secteurs où nous n'avons quasiment pas de forces syndicales.

Stratégie et démarche de la CGT, le 49ème congrès confédéral

Au-delà des arguments développés pour expliquer la portée des résultats et le niveau de la participation, il nous faut aussi considérer nos limites, en termes d'implantations, de capacité à donner au vote CGT un contenu revendicatif en lien avec les précautions et le besoin d'acquiescer un rayonnement à même d'atteindre tous les salariés et notamment mes plus précaires.

Nous sommes loin d'avoir fait partout le plein de voix CGT lors des élections professionnelles faute d'avoir fait partager par toute

nos forces CGT l'enjeu commun du rapport de forces à l'issue du scrutin.

Notre progrès aux élections vient de loin, il valide notre stratégie de partir des préoccupations et le besoin de construire avec les salariés, c'est un formidable encouragement à poursuivre.

Faire vivre largement et partout cette force aux côtés des salariés, que nous voulons incarner au quotidien en invitant les salariés à la rejoindre pour qu'elle soit toujours plus utile à faire gagner les revendications.

C'est aussi notre audace qui a payé avec une CGT plus visible, une image plus attractive tournée vers le public et les salariés.

La dynamique à l'œuvre a besoin de s'enrichir de la réflexion de tous, d'être partagée en s'attachant à déboucher sur des plans de travail pour engager une véritable campagne de syndicalisation.

Les assemblées générales de syndiqués de débuts d'année avec la remise du FNI 2009 peuvent être des moments privilégiés pour pousser l'analyse et l'appropriation collective en lien avec la préparation du 29 janvier et s'inscrire concrètement dans les travaux pratiques de lancement du 49^e congrès pour relever ensemble le défi d'un syndicalisme gagnant.

SEITMO
SOCIÉTÉ D'ÉTANCHEITÉ
ET D'ISOLATION THERMIQUE MODERNE
11, rue de la ravine - Duparc - 97418 Saint-Marie
Tél: 0262 52 77 27 - 0262 52 69 39 - Fax: 0262 52 72 80
E-mail: seitmo@wanadoo.fr

ARMEMENT DES MASCAREIGNES
pêche industrielle,
importation et distribution
de tous produits congelés
2 Rue de la Cigue
Rue de Desserte
BP 00 - 97823 - LE PORT Cedex
Tél 0262 42 00 73

ROYAL CANIN
CONNAISSANCE ET RESPECT
Matagri sarl
7, rue Gustave Eiffel
97419 La Possession
Tél.: 0262 22 17 30
Fax : 0262 22 37 88

CASINO
ROULETTES - BLACK JACK - BOULE -
MACHINES A JOUER -
RESTAURANT GASTRONOMIQUE -
BAR MUSICAL -
L'ENDROIT

LEON GROSSE
ZAC Foucherolles - BP 115
97492 Sainte-Clotilde
Tél : 0262 29 24 88
Télécopie : 0262 29 64 68
lareunion@leongrosse.fr



COMMUNIQUÉ COMMUN CGTR RÉGION RÉUNION ET SGPEN CGTR

TRÈS FORTE PERCÉE

DE LA CGTR À LA RÉGION

La CGTR a très fortement progressée à l'occasion des élections professionnelles à la Région Réunion. Elle devient la seconde organisation à la Région Réunion malgré l'absence d'une section syndicale et une implantation très récente. La CGTR double le nombre de ses voix aux CTP et CHS par rapport à novembre 2006 ou elle présentait pour la première fois une liste dans ces instances.

Syndicats	2006	2008	Différences %	Sièges
CFDT	175 voix (19,47%)	129 voix (13,5%)	- 5,97 %	1 siège
CGTR	106 voix (11,76%)	203 voix (21%)	+ 9,21 %	2 sièges (+ 1)
UNSA	452 voix (50,28%)	364 voix (38 %)	- 12,28 %	3 sièges (- 2)
FSU	38 voix (4,23%)	62 voix (6,5%)	+ 2,27 %	0
SAFPTR	119 voix (13,24%)	185 voix (19, %)	+ 6,06 %	2 sièges (+ 1)



L'Unsa perd la majorité absolue et passe de 5 sièges à 3. La CGTR prend un siège à l'Unsa et la SAFPTR un autre. Au niveau du CHS la tendance en voix est pratiquement la même mais là, la CFDT perd un siège à notre profit (2 sièges pour la CGTR.)

Concernant les élections aux commissions administratives paritaires, la CGTR qui se présente pour la première fois, obtient un siège en catégorie C et un siège en catégorie A. Quatre sièges étaient à pourvoir pour chacune de ces commissions :

Catégorie C : CGTR (1 siège). Unsa : (1 siège) CFDT : (1 siège) Safptr (1 siège)

Catégorie A : CGTR (1 siège) Unsa : (1 siège) CFDT : (1 siège) Safptr (1 siège)

En plaçant la CGTR comme deuxième organisation syndicale à la Région réunion, les personnels nous ont témoigné d'une grande confiance. Nous ferons en sorte d'être à la hauteur des attentes et des espoirs soulevés par la forte progression de notre syndicat à l'occasion de ces élections.

Sur la base de ces excellents résultats, nous avons récemment une section CGTR à la Région Réunion afin de porter au mieux et le plus efficacement possible les revendications des personnels.

Encore une fois, que chaque électeur soit vivement remercié ainsi bien sûr que les militants CGTR Région et eux du SGPEN CGTR qui se sont fortement investis dans cette campagne.

**LES PERSONNELS DE LA RÉGION PEUVENT PLEINEMENT
COMPTER SUR NOUS !**